



ASSOCIATION DES CHIMISTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Février 2017

105^{ème} Année

Chronique 827



Siège de l'association:

ACIT

Maison du Textile
37-39 rue de Neuilly
92110 Clichy
Tél : 06 40 95 01 21

Secrétariat:

Nicole BARBIEUX
91 rue Marx Dormoy
59113 SECLIN

**Merci d'envoyer vos
courriers et cotisations
au secrétariat**

Francis MARTIN

Président

Anne PERWUELZ

Vice-président

Georges ROOS

Secrétaire du CA

Didier SALINGUE

Trésorier

Alain CHANOIS

Trésorier Adjoint

Chères Amies, Chers Amis,



Déjà début février, et avec retard, le Conseil d'Administration et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette Année Nouvelle.

2016 fut une année charnière pour l'ACIT, avec la réorganisation de notre Association.

2017 sera l'année de la redynamisation des Régions, et nous comptons beaucoup sur votre participation.

Notre Journée Technique de décembre a été un succès, et nous remercions les intervenants pour la qualité de leurs exposés. Nous travaillons maintenant, entre autres, à la prochaine JT en septembre, en essayant d'avoir une même qualité de communicants, et de vous voir encore plus nombreux à cette journée.

Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre Association, et compte vous revoir lors de notre prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu à l'ENSAIT.

Cordialement,
Francis MARTIN
Président

APPEL DE COTISATION 2017

**N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION POUR L'ANNEE 2017 ET
POUR LES « RETARDATAIRES », CELLE DE 2016**

(voir dernière page de la présente chronique)

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 8 juin 2016 à CLICHY



Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Francis MARTIN le 8 juin 2016 à 11 h dans les locaux de la Fédération de la Maille à Clichy.

Présents : MMES BARBIEUX PERWUELZ, SFAR - MM. GALLET, HAZARD, MARTIN, MARTY, ROOS, SALINGUE.

Excusés : - MM. CHANOIS, GIBIER, VIALIER

Absents: M. TREZAIN

Le Président Francis MARTIN accueille les administrateurs et ouvre la séance à 11h00 en proposant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 04 avril 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du précédent Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité des présents.

2 – Journée technique 2016

La prise en compte des différents salons, ainsi que des périodes de congés scolaires, laissent peu d'opportunités d'organisation. La date retenue pour la journée technique est, finalement,

jeudi 08 décembre 2016, sur PARIS (lieu à préciser).

Les membres présents de la commission technique, à savoir Anne PERWUELZ, Karine SFAR, Jean-Pierre GALLET et Francis MARTIN, proposent le thème :

Nouveaux apports de la chimie dans les textiles intelligents.

Les cinq membres de la commission technique : Anne PERWUELZ, Karine SFAR, Jean-Pierre GALLET, Francis MARTIN et Alain CHANOIS, se réuniront le lundi 12 septembre 2016, à 14h00, à la Maison du Textile, pour affiner le programme.

3 - Préparation Assemblée générale 2016

Le programme de l'AG, prévue le 08 juin 2016, devait aborder les points suivants :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote des motions :
- *Quitus aux administrateurs,*
- *Quitus au Trésorier,*
- *Maintien du montant des cotisations 2016,*
- *Approbation du budget 2016 et accord sur proposition de budget 2017,*
- *Démission d' Alain KNECHT, Administrateur et Trésorier*
- *Nomination de Didier SALINGUE au poste de Trésorier*
- *Attribution des prix.*

A noter : Compte tenu de l'absence des commissaires aux comptes, l'assemblée générale du 8 juin 2016 est reportée au jeudi 08 décembre 2016, à l'occasion de la journée technique

Budget présenté par le trésorier Didier SALINGUE :

	Réalisation 2015	Budget 2015	Proposition budget 2016	Proposition budget 2017
Produits	5445	5500,00	5070	4000
Autres produits				
Journée technique			1000	1000
Dévolution ACIT SUD			4000	
Dévolution ACIT EST			2000	
Dévolution ACIT NORD			3000	
Total des produits	5445	5500	15070	5000
Charges administratives	11250	11250	3365	
Licenciement Marie-Angèle			8490,16	
Autres charges (cumulées)	2854,57 3	695,00	3 183,10	2720,00
Total des charges	14104,57	14945,00	15038,26	2720,00
Résultat net	-8659,57	-9445,00	31,74	2280,00

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget présenté par le trésorier.

4 – IFATCC

Lors du prochain congrès IFATCC, à PARDUBICE en TCHEQUIE, qui se déroulera du 13 au 16 juin 2016, Anne PERWUELZ, représentante de l'ACIT auprès de la IFATCC, confirmera l'organisation par l'ACIT du Congrès de 2019.

Anne proposera une organisation dans les locaux de l'ENSAIT, à ROUBAIX, dans la période avril/début mai 2019*. L'organisation locale reposera sur l'ACIT. L'IFATCC se chargera des aspects scientifiques et de la sélection des conférenciers.

Le conseil d'administration, considérant l'aide financière de IFATCC, valide le projet d'Anne PERWUELZ de confier à l'ACIT l'organisation du congrès international de 2019

** A prendre en considération, la foire ITMA du 20 au 26 juin 2019, à Barcelone.*

5 -Point sur les actions envers les jeunes

Rappel : Le but est de rajeunir et augmenter les effectifs et notamment, d'intéresser les étudiants, unique source de rajeunissement !

Le point sur la présentation (diaporama)

Ecoles cibles Présentation

ITECH - LYON OK

La FABRIQUE - PARIS A prévoir

ENSAAD – PARIS A prévoir

ENSAIT – ROUBAIX Partiel

HEI – LILLE A prévoir

IUT – VILLENEUVE d'ASCQ A prévoir

ENSISA – MULHOUSE A prévoir

ISTA – MULHOUSE A prévoir

Bon retour de l'ITECH Lyon, seule école, pour l'instant, à avoir bénéficié de la présentation

La présentation dans les autres écoles sera organisée à l'occasion de la rentrée de septembre 2016

6 - Point Cotisations

A ce jour :

- 114 membres
- 41 n'ont pas payé leur cotisation 2016
- 8 n'ont pas payé leur cotisation 2015
- La liste des adhérents en retard de paiement a été diffusée auprès des membres du Conseil d'administration pour relance auprès de leurs connaissances.

7 – Sections régionales

SECTION NORD/BELGIQUE

COMMENTAIRE DE DIDIER SALINGUE :

- 10 juin 2016 : BRUXELLES

- Matin : Nouveau Musée du rail
- Après-midi : Parc Floral

- 22 septembre 2016 : Saint Maurice

- Visite de la société SARBEC
- Dîner : restaurant « La Baratte »

- 10 décembre 2016 (samedi)

- Visite du musée de la chicorée,
- **Courant dernier trimestre 2016 (date à définir)**
- ♦ Visite d'entreprise industrielle avec les étudiants.

8 – Admissions-Démissions

8.1: Admissions

Aucune admission.

7.2 : Démissions

Aucune démission

8 – Questions diverses

Prévisions de dates :

- Mars 2017 : Conseil d'Administration dans le Nord, couplé avec l'Assemblée Générale,
- Septembre 2017 : journée technique sans Assemblée Générale,
- Mars 2018 : journée technique, couplée avec une Assemblée générale.

9 – Prochaine Réunion

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 05 octobre 2016, à 10h30, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY, sous la présidence de Francis MARTIN.

Le président lève la séance à 15h15

Le 13 juin 2016

Le secrétaire du CA

Georges ROOS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 28 septembre 2016 à CLICHY



Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Francis MARTIN le mercredi 28 septembre 2016, à 10h30 dans les locaux de la Fédération de la Maille à Clichy.

Présents : *MMES BARBIEUX ,PERWUELZ, SFAR - MM. GALLET, MARTIN, ROOS, SALINGUE.*

Excusés : - *MM. HAZARD ,VIALLIER*

Absents: *MM CHANOIS., GIBIER ,MARTY ,TREZAIN*

Le Président Francis MARTIN accueille les administrateurs et ouvre la séance à 10H50 en proposant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 08 juin 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du précédent Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité des présents.

2 – Journée technique 2016

La date retenue pour la journée technique est : Jeudi 08 décembre 2016 De 9h30 à 16h30

Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY

Les membres de la commission technique, à savoir Anne PERWUELZ, Karine SFAR, Jean-Pierre GALLET et Francis MARTIN, proposent le thème :

Textiles intelligents : Nouveaux apports et regards croisés

Les sujets des 8 conférences de la journée :

- 1 – Vous avez dit « Textiles intelligents » ?!
- 2 – Comment rendre les polymères conducteurs ?
- 3 – Textiles avec capteurs électroniques pour la santé.
- 4 – Les textiles bio céramiques et l'amélioration des performances sportives.
- 5 – Tissus protecteurs contre les ondes.
- 6 – Applications de fils d'argent sur les caleçons.
- 7 – Textiles et capteurs de température et d'humidité.
- 8 – Prise en compte de l'environnement dans l'innovation et la chimie.

Tarifification envisagée :

Non membre ACIT 150 € (incluant la cotisation 2017)

Membre ACIT 100 €

Membre ACIT retraité 50 €

Etudiant et demandeur d'emploi 50 €

3 - Préparation Assemblée générale 2016

La prochaine assemblée générale se déroulera le jeudi 08 décembre 2016, dans le cadre de la journée technique ; seront, notamment, abordés les points suivants :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Vote des motions :
- *Quitus aux administrateurs,*
- *Quitus au Trésorier,*
- *Maintien du montant des cotisations 2016,*
- *Approbation du budget 2016 et accord sur proposition de budget 2017,*
- *Démission d' Alain KNECHT, Administrateur et Trésorier*
- *Nomination de Didier SALINGUE au poste de Trésorier*
- Attribution des prix.

4 – IFATCC

Anne PERWUELZ, notre représentante auprès de l'IFATCC – International Fédération of Associations of Textile Chemists and Colourists était présente au dernier congrès qui s'est tenu à PARDUBICE, en TCHEQUIE, du 13 au 16 juin 2016.

Elle a, à cette occasion, présenté la candidature de la France pour l'organisation du Congrès International, en 2019, en valorisant les atouts de la Région de Lille & Roubaix, qui sera lieu d'accueil des congressistes.

A noter que, traditionnellement, le président de l'association du pays organisateur du congrès international, devient de facto le président de l'IFATCC.

Le Conseil d'administration, souhaitant, à l'unanimité, que ce rôle important revienne à notre actuel président, Francis MARTIN, va étudier la compatibilité avec nos actuels statuts, d'une reconduction de son mandat qui arrive à son terme fin 2017.

Commentaires de Anne PERWUELZ sur le congrès IFATCC de juin 2016 qui a rassemblé 200 participants :

3 Conférences plénières:

Lutz WALTER "Can the European Textile Innovation Ecosystem Successfully Meet the Challenges of Rapidly Evolving Global Markets?"

Fanny VERMANDEL "DyStar's contribution to innovation & BAT for the Textile Industry"

Jamie ROCHA GOMES "Development on dyeing and printing with dyes in nanoparticles"

80 conférences

- ADVANCED FIBRES
- DYES AND DYEING
- FUNCTIONAL TEXTILES (NANO)
- PRODUCTION SUSTAINABILITY TOOLS
- EFFICIENT PROCESSING/TESTING
- EFFICIENT DYESTUFFS APPLICATION/ TESTING
- SUSTAINABLE PROCESSING
- TEXTILE SURFACE TREATMENT
- EMERGING TECHNOLOGIES

57 posters

5 – Point sur les actions envers les étudiants

Rappel : Le but est de rajeunir et augmenter les effectifs et notamment, d'intéresser les étudiants, unique source de rajeunissement !

Le point sur la présentation (diaporama)

Ecoles cibles Présentation

ITECH - LYON OK

La FABRIQUE - PARIS A faire

ENSAAD – PARIS A faire

ENSAIT – ROUBAIX Partiel

HEI – LILLE A faire

IUT – VILLENEUVE d'ASCQ A faire

ENSISA – MULHOUSE A faire

ISTA – MULHOUSE A faire

Les étudiants seront systématiquement inscrits à l'ACIT, sans cotisation, pour une année.

6 - Discussion sur deux courriels

Le conseil d'administration s'est penché sur deux courriels, sollicitant une forme de participation de notre Association :

6.1- SATEXPO

Essentiel du courrier adressé par Karine TELLE au Président de notre Association

Satexpo, organisateur du salon Jet Expo, organise les Premières Rencontres Innovations de l'entretien des textiles et du WW qui se tiendront le 18 octobre 2016 à Paris 10ème.

Nous avons souhaité réunir les acteurs du métier qui interviennent tout au long de la vie du textile pour échanger et répondre aux nombreuses interrogations, contraintes et perspectives de développement liées aux innovations. Au préalable à cet événement, nous avons brainstormé auprès des différents organismes représentatifs du métier pour faire ressortir les grandes thématiques qui font l'actualité du domaine du textile. Nous serions sincèrement honorés de vous compter parmi nous pour apporter tout au long de cette journée, votre éclairage sur les innovations que vous observez dans ce secteur. Nous avons souhaité que ces rencontres soient le lieu où les sociétés et organismes évoluant dans le métier du textile, puissent être acteurs de l'événement pour un coût fort raisonnable, variant entre 300 et 2 500 €HT. Pour ce faire, nous avons besoin de ceux que nous avons identifiés comme étant acteurs marquants ou majeurs, dans l'innovation de la filière textile et de son entretien. Je vous remercie de bien vouloir m'informer dès que possible de votre souhait de participer à notre événement

Position du Conseil d'administration

La vocation de notre association n'est pas de sponsoriser ce type d'événement.

Le président Francis MARTIN fera un courrier en ce sens, faisant part à SATEXPO de la position du Conseil d'administration

6.2 - Archives

Essentiel du courrier adressé par Erik LANGLINAY à notre Association

Madame, Monsieur,

Je suis Erik Langlinay, professeur agrégé d'histoire au lycée de Clamart et je prépare actuellement une thèse d'histoire sur le thème "L'industrie chimique en France (1914--1928)" à l'EHESS sous la direction de P. Fridenson.

Ma compréhension de ce qu'est l'industrie chimique a évolué ces dernières années et je souhaite faire une histoire économique, sociale, politique et aussi technicienne de cette branche. Je connais votre association depuis longtemps et j'ai eu idée de faire une recherche vous concernant. Je considère que l'invention française en matière de colorants

et de teintures serait plus grande qu'évaluée traditionnellement par les historiens des sciences; c'est pourquoi je me permets de vous demander si l'ACIT aurait gardé des archives historiques, de sa fondation aux années 1930, me permettant de résoudre ces questions mais aussi de faire l'histoire de cette association dont le passé me semble riche et je suis prêt à discuter des modalités d'une coopération en matière de recherche historique avec vous tant il me semble que l'histoire de cette activité reste à faire et présente un intérêt contemporain.

Erik Langlinay

Position du Conseil d'administration

Il existe, au sein de notre association, des mémoires vivantes qui pourraient peu ou prou satisfaire les attentes de ce professeur, et parmi elles l'un de nos plus anciens membre,

Henri DUPREZ

Un courrier sera adressé, en ce sens, pour une rencontre de ce professeur avec Henri DUPREZ, après accord de ce dernier, bien évidemment.

7 - ADSOL : Frais de secrétariat

Alain CHANOIS étant absent, le sujet n'a pas été abordé

8 - Point Cotisations

A ce jour :

- 112 membres
- 35 n'ont pas payé leur cotisation 2016
- 8 n'ont pas payé leur cotisation 2015

A noter, parmi nos adhérents, deux sociétés :

- *Bonneterie d'Armor, à Quimper,*
- *Améritex, à Bruxelles.*

La liste des adhérents en retard de paiement a été diffusée auprès des membres du Conseil d'administration pour relance auprès de leurs connaissances.

□

Information du trésorier Didier SALINGUE :

- Etat du compte courant de l'association, à ce jour : Crédit 9 840,26 €
 - Virement à faire à la IFATCC : 314,60 €
- (Base 121 membres ACIT x 2,60 € par membre).

9 - Sections régionales

SECTION NORD/BELGIQUE

COMMENTAIRE DE DIDIER SALINGUE :

- **22 septembre 2016 : Saint Maurice**
- La visite de la société SARBEC a fait le plein avec 25 visiteurs
- Dîner : restaurant « La Baratte » a réuni 30 membres.
- **24 novembre 2016**
- Visite de l'entreprise FEUTRY, à SAILLY sur la LYS
- Visite proposée aux étudiants des différentes écoles.
- **10 décembre 2016 (samedi)**
- Visite du musée de la chicorée,
- Musée de la porcelaine
- Déjeuner dans la Maison des Leroux

10 – Admissions-Démissions

10.1: Admissions

RENGER Pascal Parrainé par Francis MARTIN

10.2 : Démissions

BALGUERIE Yann Section Ouest

BIEHLER Michel Section Est

GALAUP Anne Affecté Paris (Sud-Ouest –congrès 2014)

LEFEBVRE Pierre Section Belgique

11 – Questions diverses

Prévisions de dates (Rappel) :

- Mars 2017 : Conseil d'Administration dans le Nord, couplé avec l'Assemblée Générale,
- Septembre 2017 : journée technique sans Assemblée Générale,
- Mars 2018 : journée technique, couplée avec une Assemblée générale.

12 – Prochaine Réunion

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le lundi 21 novembre 2016, à 14h00, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY, sous la présidence de Francis MARTIN.

Le président lève la séance à 15h15

Le 28 septembre 2016

Le secrétaire du CA

Georges ROOS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 21 novembre 2016 à CLICHY



Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Francis MARTIN Lundi 21 novembre 2016, à 14 h15, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY

Présents : *MMES BARBIEUX , SFAR - MM. GALLET, MARTIN, SALINGUE.*

Excusés : *MME PERWUELZ - MM. HAZARD ,ROOS, VIALIER*

Absents: *MM CHANOIS., GIBIER ,MARTY ,TREZAIN*

Le Président Francis MARTIN accueille les administrateurs et ouvre la séance à 14 h15 en proposant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1-Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 28 septembre 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2-AG 2016 et conférences

Le CA de ce jour est principalement consacré à la finalisation logistique de l'AG et de la journée technique du 8 décembre 2016.

3-IFATCC

Anne a reçu un mail de l'IFATCC confirmant la présidence de la France et l'organisation du congrès 2019.

4-Point sur les actions envers les étudiants

D.SALINGUE va faire la présentation de l'ACIT à HEI et l'IUT.

A.PERWUELS à l'ENSAIT

K.SFAR à La Fabrique.

F. Martin voit s'il est possible de la faire à l'ENSISA

5-ADSOL : Frais de secrétariat

Le président va, de nouveau, reprendre contact avec A.CHANOIS.

6- sections régionales

Section Nord/Belgique :

Le 22 novembre 2016 visite de FEUTRIE : 60 personnes dont 30 étudiants.

Le 10 décembre : la chicorée Leroux

Essayer d'ouvrir à CENTEXBEL

Section EST et SUD EST voient pour redévelopper le réseau régional.

Pas d'informations des autres sections

7 – Admissions-Démissions

Démissions : pas de démission

Adhésions :

2 adhésions :

Hayryge GIDIK DE HEI, parrainée par Anne PERWUELZ section NORD

Thierry MONTAIGNE , sté LOBRY, parrainé par Gérard DANSET, section NORD

5– Prochaine réunion

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu en mars 2017, à l'ENSAIT (date à préciser par Anne PERWUELZ).

Le président lève la séance à 16 h50.

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016

Le jeudi 08 décembre 2016, à 13h00, les membres adhérents de l'ACIT étaient conviés à l'assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport des contrôleurs aux comptes
- Vote des motions,

Présence des adhérents :

Sur les 112 adhérents de l'ACIT :

♦ 17 sont présents : Nicole BARBIEUX, Antonio BICA, Nicolas BODART, Christian GALLANT, Jean-Pierre GALLET, Hayrye GIDIK, Daniel HAZARD, Patrick LECLERC, Philippe LELEU, Francis MARTIN, Hubert OLRV, Anne PERWUELZ, Georges ROOS, Didier SALINGUE, Karine SFAR, Nobuo TAKAKURA, Hervé VANCAEMELBECKE.

- 18 sont représentés : Gauthier BEDEK, Jean-Pierre BOUILLET, Marcel DALLIGNY, Gérard DANSET, Henri DUCHAUSSOIR, Bernard DUGAUQUIER, Henri DUPREZ, Bernard EECKHOUT, Yvette GRUMIAUX, Anthony HAZARD, Aurélie HAZARD, Jean-Pierre HINTZY, Arnaud LEVACQUE, Alain MARTY, Ronald MISPREUVE, Anthony RACINNE, Jean-Pierre ROUVILLAIN, Bernard VERGAERT.

Soit un total de 35 adhérents sur 112



1 – Rapport moral du Président Francis MARTIN

Chers Amis,

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale annuelle, qui doit être un moment privilégié de dialogue et de partage.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens d'abord à vous remercier de votre présence aujourd'hui.

Je l'avais rappelé lors de notre dernière assemblée générale, l'ACIT a pour but d'animer un réseau d'échanges entre les différents acteurs du Textile, régionalement & nationalement, de concentrer l'information scientifique & technique concernant la chimie appliquée au textile, et de diffuser les connaissances récentes à travers son réseau.



Au cours de ces 12 derniers mois, le CA s'est réuni 5 fois, et le comité technique 2 fois. Durant ces réunions, nos principaux débats ont porté sur :

--- L'avenir de notre association

--- L'organisation de la Journée Technique 2016

--- L'IFATCC, qui regroupe les associations équivalentes à l'ACIT de tous les pays, et qui organise un congrès international tous les 3 ans. Le prochain congrès de l'IFATCC prévu en 2019 se déroulera probablement en France.

2016 a été l'année de la réorganisation de notre association. Pour la survie de l'ACIT, nous avons dû prendre la décision de réduire fortement nos frais administratifs, et de ce fait, nous séparer de Marie Angèle DURAND. Elle assurait le secrétariat de l'ACIT depuis 20 ans, en partageant un mi-temps avec l'ADSOL. Nous la remercions pour tout le travail effectué et son dévouement, et sommes heureux qu'elle ait retrouvé un travail rapidement. Nicole BARBIEUX, membre du CA, a accepté de la remplacer, bénévolement.

Suite à son engagement de plus en plus prenant au sein d'une autre association, Alain KNECHT a donné sa démission du CA, où il avait la fonction de trésorier. Didier SALINGUE a accepté de lui succéder.

L'avenir de notre association appartient à la jeune génération, qui nous rejoint dans nos entreprises, pour développer notre réseau régional. Nous recevons un retour positif de leur part pour nous rejoindre, et des actions sont engagées dans ce sens. En parallèle, nous avons commencé à présenter un « powerpoint » de notre association dans les Ecoles Textiles, pour amener nos futurs collègues à nous rejoindre à l'ACIT. Nous proposons aux étudiants des 2 dernières années de devenir automatiquement et gracieusement membres de l'ACIT, et souhaitons les voir s'engager à nos côtés.

Comme vous le verrez lors de la présentation des comptes par Didier SALINGUE, nous sommes maintenant optimistes quant à notre avenir. Une augmentation du nombre de nos adhérents, avec une bonne participation des membres au niveau local, redynamiseront l'ACIT au niveau régional & national.

A nous tous d'agir dans ce sens.

Je vous remercie de votre écoute et de votre confiance.

2 – Rapport financier du trésorier, Didier SALINGUE

BUDGET 2016

Le budget 2016 est fortement impacté par le licenciement de Marie-Angèle, et aussi par une part non négligeable des prestations de secrétariat et de comptabilité sur 5 mois.

Ce bilan est équilibré grâce aux dévolutions des sections régionales – SUD, EST, NORD.

Une réduction de certaines dépenses, environ 500 € permet aussi d'aller dans le bon sens.

Nos réserves seraient d'environ 19 000 €

PROPOSITION DE BUDGET 2017

Le budget 2017 prévoit 5 000 € de recettes, dont 1000 € attendus de la journée technique. Les dépenses sont fortement réduites grâce au bénévolat pour le secrétariat et la comptabilité ; dépenses de l'ordre de 2 720 €.

Résultat positif de 2 280 €.

Budget présenté par le trésorier :

	Réalisation 2015	Budget 2015	Proposition budget 2016	Proposition Budget 2017
Produits	5445	5500	5070	4000
Autres produits				
Journée technique			1000	1000
Dévolution ACIT SUD			4000	
Dévolution ACIT EST			2000	
Dévolution ACIT NORD			3000	
Total des produits	5445	5500	15070	5000
Charges administratives	11250	11250	3365	
Licenciement Marie-Angèle			8490,16	
Autres charges (cumulées)	2854,57	3695,00	3183,10	2720,00
Total des charges	14104,57	14945,00	15038,26	2720,00
Résultat net	-8659,57	-9445,00	+31,74	+2280,00

3 – Rapport de Philippe LELEU, contrôleur aux comptes

J'ai examiné le lundi 19 septembre 2016, les documents relatifs à l'exercice ACIT 2015, et en particulier toutes les pièces comptables, remises de chèques, factures, relevés de comptes, balance, compte de résultats et bilan.

J'ai constaté que toutes les écritures comptables étaient justifiées. Certaines factures forfaitaires de l'ADSOL ou du COFREET correspondent à des montants forfaitaires qui ont été validés par le conseil d'administration de l'ACIT lors de la présentation du budget 2015. Certaines de ces factures semblent néanmoins élevées (600 € de téléphone, frais d'administration sans rapport avec l'effectif des membres de l'association) mais issues d'accords non écrits passés ou correspondant à un montant validé par le CA.

Les comptes et tableaux présentés sont donc justes et sincères et méritent d'être approuvés par l'Assemblée Générale.

Parmi les remarques :

- 1) des frais de ports de médaille de 22 € pour une gravure de 6 €,
- 2) La cotisation IFATCC inscrite comme charge exceptionnelle alors qu'elle est due tous les ans,
- 3) les versements aux sections régionales également inscrits en charges exceptionnelles alors qu'ils sont la conséquence d'une des activités principales en région,

Les remarques 2) et 3) ne changent rien au résultat, ce n'est qu'une question de présentation des écritures.

En conclusion, s'il fut une excellente idée de la part d'anciens responsables de mutualiser les frais comptables et administratifs de l'ACIT avec ceux de l'ADSOL, il est regrettable que l'accord (non écrit) n'ait pas été verrouillé en convenant un **montant fixe par membre** multiplié par le nombre de membres actifs de l'exercice, ce qui a probablement conduit l'ACIT à subventionner l'ADSOL ces dernières années.

4 – Vote des motions

Sept motions sont proposées à l'approbation de l'Assemblée générale (35 présents ou représentés).

Motion 1 - L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour la gestion morale de l'Association durant les années 2015 & 2016.

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Motion 2 - L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour la gestion financière de l'Association durant les années 2015 & 2016.

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Motion 3 - L'Assemblée Générale maintient les montants de cotisation pour l'année 2017 comme suit :

Cotisation de base = 60 € Retraités et < 30 ans = 30 €

Cotisation Entreprises = 180 €

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Motion 4 - L'Assemblée Générale approuve le budget 2016 et accepte la proposition de budget 2017, tels qu'ils ont été présentés au Conseil d'Administration du 21 novembre 2016.

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Motion 5 - L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Alain KNECHT en tant qu'Administrateur et Trésorier de l'ACIT.

Les membres présents en prennent effectivement acte.

Motion 6 - Proposition au poste d'Administrateur de l'Association de Monsieur Gauthier BEDEK.

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Motion 7- Proposition au poste d'Administrateur de l'Association de Monsieur Maxime POIRSON.

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Motion 8 - L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Philippe LELEU en tant que contrôleur des comptes de l'ACIT.

Les membres présents en prennent effectivement acte.

Motion 9 - Proposition au poste de contrôleur aux comptes de Monsieur Hubert OLRV.

POUR = 35 CONTRE = 0 ABSTENSIONS = 0

La motion est approuvée à la majorité simple.

Le 08 décembre 2016

Le secrétaire du CA Georges ROOS

JOURNEE TECHNIQUE DU DECEMBRE

Voici un résumé des conférences de cette journée. L'intégralité de celles-ci est accessible sur le site www.asso-acit.fr, uniquement aux participants à la journée .

Résumés des conférences du matin (Jean Pierre GALLET)



◆ Aurélie CAYLA, Maître de conférences ENSAIT/GEMTEX

Titre : Vous avez dit Textiles Intelligents ?

Les points développés furent :

- Evolution récente des textiles vers des fonctionnalités nouvelles
- Définition officielle des textiles intelligents
- Présentation des différentes méthodes pour rendre un textile intelligent en suivant la notion d'échelle :
 - échelle de la fibre (voie fondue, solvant, ...)
 - échelle du fil (types différents de filature)
 - échelle de l'étoffe (ennoblissement/apprêts/enduction)
 - échelle de la confection : intégration de capteurs non textiles par broderie....)
- exemples variés d'application

◆ Jannick DUCHET-RUMEAU Professeur INSA-Lyon, UMR CNRS 5223

Titre : Synthèse et formulation de polymères aux propriétés électriques contrôlées : application aux textiles conducteurs

Points développés :

- Définition et mesure de la résistivité des matériaux, cas particulier des polymères
- Les polymères conducteurs conjugués, définition, voies intrinsèque de synthèse (pyrolyse, voies chimiques et électrochimiques, dopage, semi-conduction)
- Voies extrinsèques : mélange, formulation de polymères chargés, mélanges hybrides (CPC, nanocharges)
- Applications aux fils et fibres électro-conducteurs : fibres conductrices historiques, composites antistatiques,....
- Utilisation en tant que capteur chimique

◆ **Marc FROIN**

CEO BIOSERENITY

Titre : inscrire le textile dans la croissance du numérique

Points développés :

- Plusieurs compétences croisées : textile + valeur du numérique + valeur d'usage
- L'Europe championne des technologies
- Principe des business digitaux, exemple : nouvelle classe de vêtements hospitaliers et médicaux (épilepsie, cardio, femme enceinte, somnographie,...)
- Diagnostic et monitoring
- Fonctionnement du Business : Le marché revu du textile connecté, engagement de volumes

◆ **Thierry HEIM,**

Directeur Général de Thierry Heim Concept Diffusion

Titre : La céramique appliquée dans les vêtements sportifs

Points développés :

Lorsque des fibres de céramiques sont insérées dans un vêtement en contact avec le corps humain (tee-, shirt), l'organisme acquiert des capacités nouvelles de résistance, tant sur le plan physique que psychique.

Un sportif de très haut niveau a témoigné des performances exceptionnelles qu'il réalise avec ce genre de textile intelligent

Il promeut ce genre d'équipement à travers du coaching auprès de divers publics

Résumés des conférences de l'après midi (Philippe LELEU)

◆ **L'impression et l'atténuation des ondes électromagnétiques**

Société **SENFA** (filiale de Chargeurs Technical Substrates) représentée par **Eric BOEHM**, ingénieur ENSAIT, directeur R&D.

En introduction, Mr Boehm retrace l'historique des ondes électromagnétiques créées par l'homme depuis leur étude au 19^{ème}.

La population française est passée d'un taux d'équipement de 5% en 1990 à 83% en 2015 !

Après 30 ans d'études, ni la toxicité, ni la non-toxicité n'ont été formellement scientifiquement démontrées. C'est donc le principe de précaution qui prévaut .

La spécificité de Senfa est de fournir des tissus imprimés qui peuvent ne bloquer que certaines bandes passantes d'ondes, en fait essentiellement celles correspondant à la WiFi (2.4 et 5.4 GHz) et les réseaux téléphoniques sans fil (0.9 1.8 et 2.1 GHz), un **filtrage sélectif** donc.

Cet objectif est atteint en jouant sur la préparation du support d'impression, la plus ou moins grande finesse du cylindre d'impression, le taux de couverture du motif imprimé, la nature de l'encre et de la pâte d'impression et son épaisseur.

Après un rappel des différentes techniques d'impression textile, Mr Boehm décrit la sérigraphie conductrice Sil Ink, méthode retenue par Senfa pour produire les tissus de sa gamme **Estompe**.

◆ **Silver Shell Technology , quand la mode rencontre l'innovation pour la santé**

Présentation très dynamique d'un des créateurs de la jeune société **DUOO** (mai 2015), **Mr Romain ROBERT** qui nous maintient dans l'univers des ondes électromagnétiques émises par les smartphones en constatant que nombres d'utilisateurs portent leurs téléphones portables allumés dans les poches de leurs vêtements.

Pas de sélectivité ici, le principe de la cage de Faraday est utilisé pour fabriquer des slips et caleçons bloquant les ondes, protégeant ainsi les fonctions reproductrices. Pour l'instant DUOO s'est limitée aux sous-vêtements hommes avec un modèle boxer en 4 tailles et 7 coloris. Le fil utilisé est composé de 45% coton, 30% fil argenté, 20% polyester, 5% élasthanne. Les laboratoires d'EMITECH, a montré que le tissu utilisé réduit de plus de 99 % l'exposition du corps aux ondes du smartphone. Une des difficultés rencontrées lors de la mise au point fut la préparation du tricot avant teinture, les procédés de blanchiment oxydant altérant l'effet blocage des fibres métalliques. Pour l'instant, la gamme de coloris est donc composée de coloris assez ternes heureusement adaptés aux clients masculins. L'ACIT a été heureuse de suggérer l'utilisation de procédés de blanchiment enzymatiques qui devraient permettre d'élargir la gamme de coloris. Par ailleurs, les 3 créateurs, de formation purement commerciale se sont également vite rendu compte de l'importance d'intégrer dans leur équipe un ingénieur textile, c'est rassurant !

◆ **Réalisation d'un fluxmètre textile**

Par **Hayriye GIDIK**, ingénieur ENSAIT, Docteur HEI-GEMTEX où elle est aujourd'hui Enseignant-Chercheur

Lorsque la température ambiante augmente ou lorsque le corps assume un activité physique, la température corporelle augmente. La peau commence alors à sécréter plus de sueur dont l'évaporation (qui consomme des calories) va contribuer au maintien de la température interne du corps. Ce phénomène est susceptible dans la durée de créer des effets d'hyperthermie, de stress thermique ou de déshydratation.

Le contrôle des ces effets peut être vital dans certaines professions à risque comme les pompiers. Les compétiteurs sportifs peuvent aussi être intéressés de surveiller leur état

Les fluxmètres traditionnels répondent en partie à ce besoin de surveillance mais présentent l'inconvénient, du fait de leur imperméabilité, de ne pas prendre en compte l'influence du milieu humide généré par la sueur. D'autre part, ils sont rigides ou semi-rigides et épousent mal la forme du corps surtout lorsque celui-ci est en mouvement.

Le fluxmètre thermique à gradient tangentiel de température à paroi auxiliaire textile vient combler cette lacune grâce à sa prise en compte de l'humidité dans sa mesure et grâce à sa souplesse, laquelle épouse parfaitement la peau. Il est donc capable de mesurer, analyser, monitorer, des transferts thermiques et hydriques sans trop gêner l'individu.

Selon Mme GIDIK, il reste plus ou moins 2 années de travaux complémentaires avant de parvenir au stade industriel pour cet équipement de mesure.



◆ L'influence environnementale dans l'innovation textile

Par **Christophe Maestriperi**, Responsable Marketing Europe, Société **Archroma**

Après un rapide rappel des origines d'Archroma), Mr Maestriperi précise les enjeux.

La presse, les ONG, le besoin des marques de protéger leur image, poussent l'industrie textile et la distribution à tendre vers le « zéro émission toxique » et la minimalisation des risques à tous les stades de la chaîne. Les produits finis respectant ces critères peuvent prétendre à différents labels. Dans le cas d'Archroma, les actions sont menées dès les achats des matières premières, dans les process, dans les contrôles mais aussi par la recherche et l'innovation (thème de la présente communication)

Archroma a ainsi créé un pool de chimistes très expérimentés chargés de visiter toutes les installations du groupe à travers le monde. Elle s'appuie aussi sur des laboratoires comportant des moyens d'analyse couvrant les besoins de l'écologie.

Pour améliorer les performances écologiques et environnementales, les actions portent sur la sensibilisation des personnels à ce concept, l'utilisation de produits de grande dégradabilité, la réduction de l'impact carbone. Concernant les process et la réduction des coûts, elles visent à protéger les marges des clients, à réduire les consommations d'eau et d'énergie et à réduire les durées de process.

5 techniques ont ainsi été revisitées par les équipes de R&D pour aboutir à un traitement hydrophobe sans fluor, un prétraitement textile « tout en 1 », un procédé de teinture de denim plus respectueux, une gamme de colorants fabriquée à partir de déchets verts, une gamme de colorants acides sans métal.

Mr Maestriperi s'est alors appliqué à montrer pour chacune de ces nouveautés les gains environnementaux constatés avec des tableaux de chiffres très détaillés faisant apparaître des résultats très probants (sans jeu de mot !!!)



ACTIVITES REGIONALES

Les compte rendus sont consultables en intégralité sur le site www.asso-acit.fr à la rubrique sections régionales ou sur demande au secrétariat.

- ◆ Le 22 septembre 2016 Visite de **SARBEC Cosmetics** à Neuville en Ferrain, l'un des 4 sites de production spécialisé en cosmétiques et lingettes, dont la ligne d'extrusion/moulage d'emballages plastiques.

Sarbec est la plus grosse entreprise familiale française dans les secteurs de la cosmétique, des lingettes et de la parfumerie avec près de 600 collaborateurs dans le monde.

La visite qui a réuni une trentaine de personnes a été suivie du repas la St Maurice, patron des teinturiers.



- ◆ Le 22 novembre 2016 visite de l'entreprise **FEUTRIE** à Saily sur la lys. FEUTRIE, qui était un teinturier apprêteur, dont les marchés étaient surtout dans l'ameublement, s'est complètement transformé depuis une dizaine d'années.

Une orientation sur les textiles techniques, a permis de changer de clientèle.



FEUTRIE aujourd'hui travaille pour l'outdoor, pour les paddocks de formule 1, et l'ensemble des accueils V I P.

En plus des machines traditionnelles de teinture, on pourra observer les lignes d'enduction, ainsi que une machine PRO-BAN. Il y a 9 lignes dans le monde, et FEUTRIE est le seul à l'avoir en 3 m de large.

Une trentaine d'étudiants a participé à la visite.

Belle occasion pour les étudiants de voir que le textile vit toujours dans la région pour des entreprises qui sont attentives à leurs marchés, qui savent faire évoluer leurs créneaux de clientèle en innovant, en exportant tout en contrôlant leurs coûts, qui savent motiver leurs collaborateurs et s'intégrer dans leur environnement.

- ◆ Le 10 décembre 2016 : visite de La Chicorée LEROUX à Orchies.

l'histoire de la plante de l'Antiquité à nos jours , processus de torréfaction jusqu' à la dégustation...



ACTUALITES REGLEMENTAIRES

Xavier GUEANT - *Responsable Juridique* -

La Fédération - Expertise Textile - mail : xgueant@la-federation.com

Dernières actualités relatives au Règlement REACH :

I. Ajout de 4 nouvelles substances dans la liste candidate à autorisation

Le 12 janvier dernier, 4 nouvelles substances ont été intégrées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) dans la liste des substances candidates à autorisation.

Nous vous rappelons que depuis cette date, toute entreprise a l'obligation de savoir si les articles qu'elle vend et/ou distribue comportent l'une de ces 4 substances à une concentration supérieure à 0,1% masse/masse, afin de fournir l'information au destinataire de l'article ou au consommateur qui le demande (article 33 du règlement REACH).

L'entreprise devra également se préparer à une éventuelle notification pour une de ces 4 substances, à compter du 12 juillet 2017.

Certaines de ces nouvelles substances sont susceptibles d'avoir une application textile :

- *Nonadecafluorodecanoic acid (PFDA) and its sodium and ammonium salts* : Cet intermédiaire dans la fabrication des composés perfluorés est utilisé pour la réalisation de traitements anti tâches et/ou déperlants.
- *p-(1,1-dimethylpropyl)phenol & 4-heptylphenol, branched and linear [substances with a linear and/or branched alkyl chain with a carbon number of 7 covalently bound predominantly in position 4 to phenol, covering also UVCB- and well-defined substances which include any of the individual isomers or a combination thereof]* : Ces phénols sont notamment utilisés pour la fabrication de matières plastiques et enductions textiles.
- *4,4'-isopropylidenediphenol (bisphenol A; BPA)* : Il s'agit d'une résine époxyde, sans application textile connue et qui fait déjà l'objet d'une réglementation nationale. Le BPA est en effet interdit en France pour les matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Cet ajout porte à 173 le nombre total de substances candidates à autorisation, dont la liste complète est disponible à l'adresse suivante : <https://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

II. PFOA : vers des dérogations pour le secteur du textile

L'acide perfluorooctanoïque (PFOA) est un tensioactif fluoré synthétique utilisé sur les articles textiles pour certains traitements anti-tâches ou déperlants.

Ciblé comme « substance extrêmement préoccupante », le PFOA a fait l'objet d'une proposition des autorités allemandes et norvégiennes, visant à l'intégrer dans l'annexe XVII du Règlement REACH. Pour mémoire, cette annexe reprend l'ensemble des substances qui sont interdites ou strictement limitées dans les articles et leurs processus de fabrication.

EURATEX et ses membres, dont l'UIT, inquiets des faibles options de substitution existantes à l'heure actuelle pour notre secteur ont réussi obtenir de la Commission européenne une importante dérogation. Un délai de 6 ans sera ainsi laissé aux entreprises textiles pour trouver des solutions de remplacement au PFOA.

Le texte, voté le 7 décembre 2016, sera examiné par le Parlement européen et le Conseil. Les deux institutions auront trois mois pour approuver ou rejeter le texte, sans pouvoir le modifier. Une fois approuvé, la Commission européenne aura un mois pour publier le texte au Journal officiel de l'Union européenne, probablement en avril/mai 2017.



Composition des Bureaux des différentes Sections Régionales

1* Section Nord/Belgique :

Président : Didier SALINGUE

Trésorier : Bernard EECKHOUT

Secrétaire : Nicole BARBIEUX

91 rue Marx Dormoy - 59113 SECLIN

Mail : nicolebarbieux@free.fr

3* Section Alsace / Est :

Président : Francis MARTIN

Vice Président : Jean-Pierre HUS

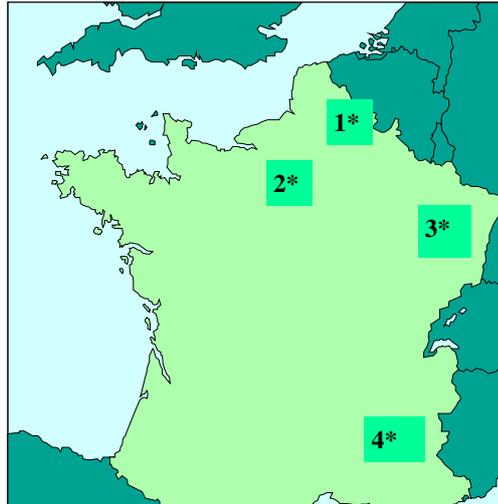
Trésorier : Pierre VIALIER

Secrétariat : Michel HUET

IFTH – Dr EST – 25 rue Alfred Werner
– 68059 Mulhouse cedex 2

Tél : 03 89 42 74 08

Fax : 03 89 42 91 15



2* Section Paris/Ile de France :

Président : Michel-Alain MARTY

50 chemin de Montval à la Montagne

78160 MARLY

Tél : 01 39 16 17 36

Mail : marty.conseil@orange.fr

4* Section Sud/Est : Président : M. Alain CHANOIS

Trésorier : Hubert OLRÉY

Tél : 01 47 56 60 27

APPEL DE COTISATION 2017

Le Conseil d'Administration invite les sociétaires de l'ACIT à bien vouloir régler leur cotisation 2016 et éventuellement -pour les personnes retardataires- celle de 2015. Le paiement peut être effectué par chèque bancaire à l'ACIT ou Par virement : Crédit du Nord - Agence MARCQ EN BAROEUL(**attention changement de numéro**)

N°compte courant : 30076 02938 317911 002 00 07

IBAN : FR76 3007 6029 3831 7911 0020 007

BIC : NORDFRPP

Nom.....Prénom.....

Adresse :

Code Postal : Ville :Pays :

Membre actif : 60 €

Retraités et –de 30 ans : 30 €

Collectivités du domaine : 180 €

souhaite un reçu

Libeller le chèque à l'ordre de l'ACIT et l'adresser à : secrétariat ACIT/ Nicole Barbieux 91 rue Marx Dormoy 59113 SECLIN

Tél.06 40 95 01 21 Site web : www.asso-acit.fr — Email : assoacit@free.fr

